

Acquérir des compétences pour réaliser une mise en hivernage (formation continue)



Objectifs :

- ⇒ Identifier les facteurs de risques.
- ⇒ Appliquer les différents dispositifs techniques facilitant l'hivernage.
- ⇒ Identifier et appliquer les bonnes pratiques sanitaires.
- ⇒ Adapter le nourrissage à l'état de la ruche et à l'environnement.



Contenu :

- ◇ Les dispositifs techniques facilitant l'hivernage - Le rôle de l'environnement (climat, ressources) - Les nourrissements : comment, combien et pourquoi ? - La surveillance du stock de nourriture - La surveillance hivernale : le rythme, les méthodes et les enjeux.

Public :

- ◇ Tout public.
- ◇ Pas de prérequis.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis. Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

Durée & Lieu

7 heures - CFPPA de Saint-Flour et rucher école.

Méthode pédagogique

Apports théoriques - Travaux pratiques en groupe et individuels sur le rucher école- Partage d'expérience.

Modalités d'évaluation

Evaluation tout au long de la formation par questionnement et observation durant les travaux pratiques, évaluation formative ou autoévaluation en fin de stage. Attestation de fin de formation.

Coût et conditions de prise en charge :

Pour 1 jour soit 7 Heures:

- 20€/Heure, pour un financement personnel.
- 26€/Heure, pour un financement VIVEA ou France Travail.
- 26€/Heure, pour un financement CPF.

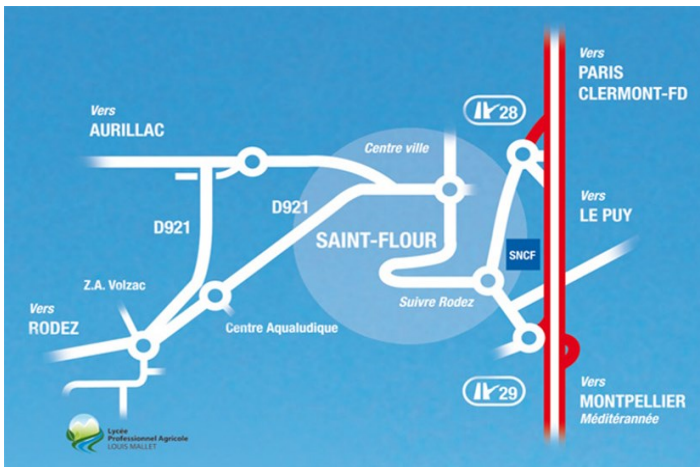
- ◇ Inscription : compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Informations pratiques :

- ◇ Horaires de formation : 9H00/12H30 — 13H30/17H00.
- ◇ Restauration possible sur le site pendant les périodes scolaires (Prix du repas : 5.30€) ou dans des espaces dédiés.
- ◇ Transport : gare SNCF de Saint-Flour, navette de bus urbains entre la gare et l'établissement.
- ◇ Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité et les adaptations possibles.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite (PMR), aménagement d'épreuve et plans d'accompagnement personnalisés possibles.



Contact : Secrétariat : 8H00/12H00—13H00/17H30
cfppa.st-flour@educagri.fr - Tél: 04 71 60 35 62